

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D’EAST HEREFORD**

Le conseil de la Municipalité d’East Hereford s’est réuni en assemblée ordinaire le premier jour de février deux mille seize à dix-neuf heures à la bibliothèque municipale sise au quinze, rue de l’Église East Hereford, étant la deuxième assemblée ordinaire de la cent cinquante-sixième session.

Sont présents : M. Clément Roy
Mme Sonia Côté, conseillère
M. Jean-Luc Junior Beloin
Mme Linda McDuff, conseillère
Mme Isabelle Filion, conseillère

Ouverture de l’assemblée

L’assemblée est ouverte à 19h00 par le maire suppléant, Jean-Luc Junior Beloin.

16-02-16 - Ordre du jour

Ayant tous pris connaissance du projet d’ordre du jour, il est proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par la conseillère Isabelle Filion et résolu que l’ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

16-02-17 - Approbation du procès-verbal de l’assemblée du 4 janvier 2016

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de l’assemblée du 4 janvier 2016, il est proposé par la conseillère Sonia Côté, appuyée par la conseillère Isabelle Filion et résolu qu’il soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉ À L’UNANIMITÉ

Maire et aqueduc (Richard Belleville)

Absent

Réseau routier (Steve Isabelle)

Absent

Développement local, régional et touristique (Clément Roy)

Comité ad hoc église-municipalité : dépôt à tous les membres du conseil de documents afférents à ce dossier. L’archevêché ne semble pas changer d’idée en ce qui concerne le droit de culte. Le souhait de l’Unité des Saints-Apôtres est que le transfert de la propriété à la municipalité soit réalisé cette année. Des messes seront célébrées dans les semaines à venir. Installation septique prévue au début de l’été.

Loisirs et familles (Sonia Côté)

Dans le cadre de Plaisirs d’hiver, il est prévu une randonnée en raquettes aux flambeaux dans le boisé des Loisirs suivie d’une fondue au chocolat.

Sécurité civile et publique (Jean-Luc Junior Beloin)

Rien à signaler

Aménagement et urbanisme (Linda McDuff)

Le CCU siègera dans les jours qui viennent afin de prendre connaissance d'un projet déposé il y a quelques semaines.

Environnement et culture (Isabelle Filion)

Rien à signaler

16-02-18 - Correspondance aux archives

Il est proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par le conseiller Clément Roy et résolu que la correspondance suivante soit conservée aux archives municipales:

- 1- MAMOT Acceptation TECQ 2014-2018
- 2- MAMOT Accusé de réception prévisions budgétaires 2015
- 3- CPTAQ Forêt Hereford inc.
- 4- MRC Avis publics (9)

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-02-19 - Randonnée en raquettes

Afin de réaliser l'activité de randonnée en raquettes le 20 février prochain, il est proposé par le conseiller Clément Roy, appuyé par la conseillère Isabelle Filion, résolu de dégager un montant minimum de 500\$ afin de couvrir les dépenses de cette activité. De façon non limitative, les dépenses suivantes sont prévues : achat de flambeaux, denrées pour la fondue au chocolat, quelques boissons alcooliques pour le service de bar et autres breuvages.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-02-20 - Rapport financier au 27 janvier 2016

Ayant tous pris connaissance du rapport financier au 27 janvier 2016, il est proposé par la conseillère Isabelle Filion, appuyée par la conseillère Linda McDuff et résolu d'en accepter le dépôt :

	Fonds d'administration	Fonds de roulement
Revenus de janvier	16 182,47\$	
Déboursés de janvier	45 364,50	
TPS à recevoir	1 092,97	
TVQ à recevoir	1 090,29	
Chèques en circulation	1 084,46	
Solde à la caisse	102 842,99\$	9 914,25\$

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-02-21 - Présentation des comptes au 1^{er} février 2016

Ayant tous pris connaissance des comptes à payer au 1^{er} février 2016, il est proposé par le conseiller Clément Roy, appuyé par la conseillère Sonia Côté et résolu que ce conseil approuve les dépenses suivantes et en autorise le paiement :

Au 31/12/15

Gérin Custeau Francoeur	841,49\$
Électro-Concept P.B.L. inc.	4 024,13
Les Inst. Elec. J.M. Martineau inc.	398,46
MRC de Coaticook	131,73
MRC de Coaticook	129,54
MRC de Coaticook	5 072,74
J.P. Cadrin & Ass. inc.	1 787,75

Au 01/02/16

Stanley & Dany Taylor Transport inc.	2 037,22\$
Petite caisse	69,55
Visa Desjardins	44,58
Richard Belleville	19,10
Groupe Environnex	167,86
RCGT	2 242,01
Société mutuelle de prévention inc.	87,44
ADMQ	496,69
Ressourcerie des Frontières	57,99
Infotech	574,88
FQM	25,85
CRSBP de l'Estrie	1 302,52
Johanne Beloin	123,68
Guyline Robitaille	150,00
Maryse Audet	108,00
Bibliothèque municipale	1 000,00
Régie des déchets	301,68

Délégation - Total: 28 410,99\$ (janvier 2016)

Éric & George Beloin Inc.	21 017,43\$
Diane Lauzon Rioux	741,96
Johanne Beloin	645,92
Infosat Canada	84,01
Bell Mobilité	19,44
Axion	104,52
Hydro-Québec	154,76
Hydro-Québec	661,50
Johanne Beloin et Yves Vachon	4 000,00
Postes Canada	300,00
Échange US	681,45

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-02-22 - Fermeture de la rue de l'Église

À la demande de la direction de l'école St-Pie-X qui souhaite que soit assurée la sécurité de tous les élèves qui participeront à une journée de classe neige le 20 février prochain à l'école primaire, il est proposé par la conseillère Isabelle Filion, appuyée par la conseillère Linda McDuff, résolu de fermer la rue de l'Église entre 8h30 et 15h00. La signalisation appropriée sera installée conformément au Code de la sécurité routière.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-02-23 - Demande de Forêt Hereford inc.

Suite aux conditions climatiques défavorables aux opérations forestières en décembre dernier et à la demande de Forêt Hereford inc., il est proposé par la conseillère Sonia Côté, appuyée par le conseiller Clément Roy, résolu d'autoriser une extension pour l'ouverture et l'entretien d'hiver du chemin Houle jusqu'au 15 mars 2016. Il est entendu que le signataire du contrat, Aménagement agricole et forestier des Sommets, se rend responsable de remettre le chemin dans le même état, en complétant les travaux de réparation requis s'il y a lieu.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-02-24 – Reddition de comptes 2015 – Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local

ATTENDU que le ministère des Transports a versé une compensation de 45 396\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015;

ATTENDU que les compensations versées à la municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

ATTENDU que la présente résolution est accompagnée de l'annexe A identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

ATTENDU qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe B ou un rapport de vérification externe dûment complété;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par la conseillère Isabelle Filion, appuyée par le conseiller Clément Roy, résolu que la Municipalité d'East Hereford informe le ministère des Transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts situés sur ces routes dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-02-25 - Proposition révisée au projet de Schéma d'aménagement et de développement durable (SADD)

ATTENDU que la Municipalité régionale de comté de Coaticook doit déposer au conseil de la MRC de février 2016 un projet de SADD;

ATTENDU que la gestion de l'ouverture de rue hors PU (périmètre d'urbanisation) se fera par secteurs spécifiques plutôt que par grandes affectations;

ATTENDU qu'un secteur situé en zone agricole protégée (ZAP), à l'ouest du territoire, était identifié secteur autorisé pour l'ouverture de rue dans la proposition initiale de la MRC en tant que grande affectation récréoforestière (RF), actuellement grande affectation F-2 et Rr-2;

ATTENDU que ce secteur ne sera pas propice à aucun développement futur, tenant compte de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles* et qu'il serait donc impossible d'ouvrir des rues;

ATTENDU que la proposition révisée du projet de SADD propose de retirer la partie en zone agricole protégée (ZAP) dans les secteurs autorisés pour l'ouverture de rue;

ATTENDU que le projet de SADD propose également d'ajouter dans le périmètre d'urbanisation d'East Hereford un prolongement possible de la rue de la Confédération, tel que demandé par le conseil municipal dans sa résolution 15-11-199;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par la conseillère Linda McDuff, appuyée par la conseillère Sonia Côté, résolu d'informer la MRC de Coaticook que le conseil municipal accepte la proposition de retirer le secteur situé en zone agricole protégée et qu'il se déclare satisfait de l'agrandissement proposé pour la rue de la Confédération dans le PU.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-02-26 - Demande d'un permis d'alcool

Proposé par la conseillère Sonia Côté, appuyée par le conseiller Clément Roy, résolu d'autoriser la secrétaire-trésorière Diane Lauzon Rioux à demander un permis d'alcool pour l'activité raquette et fondue au chocolat le 20 février prochain au sous-sol de l'église St-Henri.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-02-27 - Ajournement de l'assemblée

Il est proposé par le conseiller Clément Roy, appuyé par la conseillère Isabelle Filion et résolu que l'assemblée soit ajournée à 18h30 le 8 février 2016.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Richard Belleville, maire

Diane Lauzon Rioux, sec.-trésorière

Je, Richard Belleville, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ D'EAST HEREFORD**

Le conseil de la Municipalité d'East Hereford s'est réuni en assemblée ajournée le huitième jour de février deux mille seize à dix-huit heures trente à la bibliothèque municipale sise au quinze, rue de l'Église, sous la présidence du maire suppléant Jean-Luc Junior Beloin

Sont présents : MM. Steve Isabelle, conseiller
Clément Roy, conseiller
Mme Sonia Côté, conseillère
M. Jean-Luc Junior Beloin
Mmes Linda McDuff, conseillère
Isabelle Filion, conseillère

La secrétaire-trésorière dépose un ordre du jour modifié suite à l'ajournement du 1^{er} février 2016 :

- 16- Avis de motion : règlement de zonage
- 17- Avis de motion : règlement sur les usages conditionnels
- 18- Résolution : 1er projet de règlement de zonage numéro 250-16
- 19- Résolution : 1er projet de règlement sur les usages conditionnels numéro 251-16
- 20- Levée de l'assemblée

16-02-28 - Avis de motion

Le conseiller Clément Roy donne avis de motion qu'à une prochaine assemblée sera présenté pour adoption un règlement modifiant le règlement de zonage numéro 195-08 afin de modifier les dispositions sur les projets intégrés et celles sur les usages conditionnels. Les membres du conseil ont reçu le projet de règlement au moins deux jours à l'avance et une dispense de lecture est demandée lors de l'adoption.

16-02-29 - Avis de motion

Le conseiller Steve Isabelle donne avis de motion qu'à une prochaine assemblée sera présenté pour adoption un règlement modifiant le règlement sur les usages conditionnels numéro 226-12 afin d'ajouter une section sur les projets intégrés. Les membres du conseil ont reçu le projet de règlement au moins deux jours à l'avance et une dispense de lecture est demandée lors de l'adoption.

16-02-30 – Résolution en vertu de l'article 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

Sur proposition de la conseillère Sonia Côté, appuyée par la conseillère Isabelle Filion, il est résolu d'adopter le projet de règlement numéro 250-16 intitulé : «*Projet de règlement numéro 250-16 modifiant le règlement de zonage numéro 195-08 afin de modifier les dispositions sur les projets intégrés et celles sur les usages conditionnels*».

Ce règlement a pour objet de modifier l'actuel règlement de zonage de la Municipalité afin d'ajouter des dispositions à des modèles de projets intégrés et d'inclure une section sur les usages conditionnels. Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

De plus, une assemblée publique de consultation sera tenue le 7 mars 2016 à 18 h 45 à la bibliothèque municipale sise au 15, rue de l'Église, à East Hereford. Un avis sera effectué et affiché dans le bulletin municipal Le Fouineur et aux deux endroits prescrits par le conseil.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-02-31 - Résolution en vertu de l'article 124 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme

Sur proposition du conseiller Clément Roy, appuyé par la conseillère Linda McDuff, il est résolu d'adopter le projet de règlement numéro 251-16 intitulé : «*Projet de règlement numéro 251-16 modifiant le règlement sur les usages conditionnels numéro 226-12 afin d'ajouter une section sur les projets intégrés*».

Ce règlement a pour objet de modifier l'actuel règlement sur les usages conditionnels afin d'ajouter une section sur les projets intégrés. Copie du projet de règlement est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante.

De plus, une assemblée publique de consultation sera tenue le 7 mars 2016 à 18 h 45 à la bibliothèque municipale sise au 15, rue de l'Église, à East Hereford. Un avis sera effectué et affiché dans le bulletin municipal Le Fouineur et aux deux endroits prescrits par le conseil.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

16-02-32 – Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par le conseiller Steve Isabelle, appuyé par la conseillère Isabelle Filion, résolu que l'assemblée soit levée à 18h45.

Richard Belleville, maire

Diane Lauzon Rioux, sec.-trésorière

Je, Richard Belleville, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.
